

BULLETIN OFFICIEL DES ARMÉES



Édition Chronologique n° 27 du 23 mai 2014

PARTIE TEMPORAIRE

Armée de terre

Texte 16

ERRATUM

à la circulaire n° 504372/DEF/RH-AT/PRH/LEG du 3 mars 2014 relative aux circuits de notation et de fusionnement du personnel militaire d'active et de réserve de l'armée de terre pour le cycle de 2013-2014.

Du 15 mai 2014

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES DE L'ARMÉE DE TERRE : bureau « politique des ressources humaines de l'armée de terre ».

ERRATUM à la circulaire n° 504372/DEF/RH-AT/PRH/LEG du 3 mars 2014 relative aux circuits de notation et de fusionnement du personnel militaire d'active et de réserve de l'armée de terre pour le cycle de 2013-2014.

Du 15 mai 2014

NOR D E F T 1 4 5 0 3 0 1 Z

Texte modifié :

Circulaire n° 504372/DEF/RH-AT/PRH/LEG du 3 mars 2014 (BOC N° 14 du 21 mars 2014, texte 14).

Référence de publication : BOC n° 27 du 23 mai 2014, texte 16.

La circulaire n° 504372/DEF/RH-AT/PRH/LEG du 3 mars 2014 est modifiée comme suit :

Au point 13.1.2.4.

Dans le tableau.

À la quatrième ligne.

Au lieu de : «

SLT/LTN/CNE/CDT.		ADJ DIR.	CDC/DIR.	CDC/DIR.	ADC SCA.
------------------	--	----------	----------	----------	----------

» ;

Lire : «

SLT/LTN/CNE/CDT.		CDC/DIR.	ADC SCA.	CDC/DIR.	ADC SCA.
------------------	--	----------	----------	----------	----------

».